



LA PRATIQUE DU KATA DANS NOS DOJO

Développer le judo aujourd'hui, c'est ouvrir à l'ensemble de nos pratiquants l'accès à ses valeurs éducatives, et transmettre aux nouvelles générations toute sa richesse technique et culturelle dont les professeurs sont les garants.

Ce sont bien ces vertus éducatives qui donnent à notre discipline cette spécificité reconnue de tous et qui rassemblent les judoka au sein d'une grande famille fondée sur le respect des mêmes valeurs.

A ce titre, dans sa politique de développement, la FFJDA souhaite placer l'enseignement du kata au cœur de son action comme une composante de la pratique du judo pour l'ensemble de la population fréquentant nos clubs.

Notre fédération a une longue histoire dans le domaine de l'harmonisation de la pratique, de l'enseignement et du jugement des kata.

Les haut gradés, les formateurs, les juges, les enseignants travaillent sur ces questions importantes depuis de nombreuses années.

Avec l'apparition des compétitions internationales qui s'appuient sur des références techniques portées par la fédération japonaise de judo, un autre positionnement s'impose.

Tout en gardant les acquis de notre spécificité française, la FFJDA souhaite se rapprocher du Japon et intégrer dans notre dispositif déjà existant sa forme de travail.

Dans cette nouvelle démarche, notre objectif est avant tout la recherche de l'efficacité technique.

Ainsi, pour l'ensemble de nos actions y compris pour les passages de grade, il ne s'agit donc pas de substituer une méthode à une autre, mais de s'ouvrir à une nouvelle forme considérée comme une des formes possibles à démontrer lors des examens.

C'est dans cet esprit que le groupe national kata au sein de l'Ecole Française de Judo Jujitsu va désormais travailler en s'enrichissant des nouvelles formes sans abandonner les anciennes.

Il est à noter que les différentes publications consacrées au kata éditées par la FFJDA restent d'actualité. Les prochaines éditions illustreront les compléments apportés.

Le kata doit rester un lien fort et ouvert entre les judoka ; Le pratiquer ainsi permettra de transmettre de génération en génération, la technique, l'esprit et les principes du judo.

Le judo est vivant, ses principes sont immuables et sa pratique s'enrichit sans cesse.

Jean-Luc ROUGE
Président de la FFJDA